



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil Municipal de Verchères
tenue à la salle du Conseil, le **lundi 4 août 2025** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Alexandre Bélisle, Maire
Madame Annie Dubeau, Conseillère
Monsieur Gilles Lamoureux, Conseiller
Monsieur Philippe Tremblay, Conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du Maire, Monsieur Alexandre Bélisle.

Sont également présents :

Madame Carole Dulude, Directrice générale
Me Jean-Marc Simard, Directeur des affaires juridiques et greffier-trésorier

Sont absents :

Monsieur Dominic Lampron, Conseiller
Madame Katherine R. L'Heureux, Conseillère

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DE QUORUM**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
4. **CORRESPONDANCE**
 - 4.1 Lettre Ministre des Transports - confirmation subvention - amélioration voirie locale - 10 000\$
5. **LÉGISLATION**
 - 5.1 Règlement No 618-2025 relatif au colportage - ADOPTION
6. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 6.1 Approbation des comptes
 - 6.2 Comité santé et sécurité - Nominations
 - 6.3 Appui: dénonciation au Gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités
 - 6.4 Dépôt du rapport du maire - situation financière
7. **COMMUNICATION ET PROJETS SPÉCIAUX**
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
9. **TRANSPORT ROUTIER**
 - 9.1 Déneigement - Soumission S 25-07-25 - CONTRAT
 - 9.2 Travaux sur chemin du Barrage et montée Chicoin-Larose – Programme d'aide à la voirie locale votre PPA-CE

10. **HYGIÈNE DU MILIEU**
11. **SANTÉ BIEN-ÊTRE**
12. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - 12.1 Dépôt du rapport mensuel des permis et certificats juillet 2025
 - 12.2 Consultation publique - Dérogation mineure DM 06-2025 - 423 route Marie-Victorin
 - 12.3 Demande de dérogation mineure DM 06-2025 - 423 route Marie-Victorin
 - 12.4 Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI)
13. **LOISIRS, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE**
 - 13.1 Ressources humaines - Embauche préposée aux loisirs - remplacement temporaire
14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
15. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DE QUORUM**

Le quorum est constaté; l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

2025-08-163 2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Philippe Tremblay

APPUYÉ PAR : Madame Annie Dubeau

et résolu unanimement :

D'ADOPTER l'ordre du jour en ajoutant le point 6.4 Dépôt du rapport du maire - situation financière.

ADOPTÉ

2025-08-164 3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Dubeau

APPUYÉE PAR : Monsieur Gilles Lamoureux

et résolu unanimement :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025, tel que rédigé et présenté.

ADOPTÉ

4. **CORRESPONDANCE**

- 4.1. Lettre ministre des Transports – Confirmation subvention – Amélioration voirie locale - 10 000\$

5. **LÉGISLATION**

2025-08-165 5.1. **RÈGLEMENT NO 618-2025 RELATIF AU COLPORTAGE - ADOPTION**

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du 7 juillet 2025 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Philippe Tremblay

APPUYÉ PAR : Madame Annie Dubeau

et résolu unanimement :

D'ADOPTER le règlement No 618-2025 relatif au colportage et d'abroger le règlement No 363-2003 et ses amendements.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 DÉFINITION

À moins de déclaration contraire, expresse ou résultant du contexte de la disposition, les expressions, termes et mots suivants ont, dans le présent règlement, le sens et l'application que leur attribue le présent article :

- 1.1 **Autorité compétente** : désigne le directeur général, les directeurs de services, ainsi que leurs représentants désignés par la Ville.
- 1.2 **Colporteur** : désigne une personne physique représentant un organisme à but non lucratif ou un organisme ou club social local poursuivant des buts charitables, religieux, culturels ou sportifs qui sont reconnus par la municipalité.
- 1.3 **Conseil** : désigne le Conseil municipal de la Municipalité de Verchères.
- 1.4 **Municipalité** : désigne la Municipalité de Verchères.

ARTICLE 2 PERMIS

- 2.1 Seuls les organismes à but non lucratif ou les organismes ou clubs sociaux poursuivant des buts charitables, religieux, culturels ou sportifs reconnus par la municipalité sont autorisés à faire de la sollicitation sur le territoire de la Municipalité de Verchères.
- 2.2 Nonobstant le paragraphe 2.1, nul ne peut solliciter une personne à son domicile ou à sa place d'affaires sans avoir préalablement obtenu un permis à cette fin.
- 2.3 Le greffier ou le greffier-adjoint est chargé de l'examen de la demande de permis.
- 2.4 Le greffier ou le greffier-adjoint doit refuser de délivrer un permis si dans une loi ou un règlement que l'autorité compétente est chargée de faire appliquer, une disposition empêche la délivrance du permis.
- 2.5 Le permis est valide pour une période de 3 mois et est non transférable.

- 2.6 Le permis doit être visiblement porté par le colporteur et remis sur demande, pour examen, à un agent de la paix ou à toute personne désignée par l'autorité compétente.

ARTICLE 3 HEURES DE COLPORTAGE

Il est interdit de colporter du lundi au dimanche, entre 19 h et 10 h.

ARTICLE 4 APPLICATION

L'autorité compétente est responsable de l'application du présent règlement.

Le Conseil autorise également tous les agents de la paix de la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent à entreprendre des poursuites pénales contre tout contrevenant et à émettre des constats d'infraction pour toute contravention à l'une des dispositions du présent règlement.

ARTICLE 5 DISPOSITIONS PÉNALES

Quiconque contrevient à une disposition du présent règlement commet une infraction et est passible, en outre des frais :

- a) d'une amende d'au moins 100 \$ et d'au plus 1 000 \$, pour une première infraction;
- b) d'une amende d'au moins 200 \$ et d'au plus 2 000 \$, pour toute infraction subséquente à une même infraction à l'intérieur d'une période d'un an.

ARTICLE 6 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2025-08-166 6.1. APPROBATION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Lamoureux

APPUYÉ PAR : Monsieur Philippe Tremblay
et résolu unanimement :

D'ADOPTER les comptes de la liste de juillet 2025 pour les chèques No. C2509707 à No.C2509802 et No. L2500424 à No. L2500511 de même que les paiements par virements bancaires totalisant 1 541 638.04\$.

ADOPTÉ

2025-08-167 6.2. COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ - NOMINATIONS

ATTENDU qu'il y a lieu de créer un comité santé et sécurité;

ATTENDU que ce comité doit être composé de 3 personnes dont un col blanc, un col bleu et un représentant de l'employeur;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Dubeau

APPUYÉE PAR : Monsieur Gilles Lamoureux
et résolu unanimement :

DE NOMMER au sein du comité santé et sécurité, madame Nancy Petibois, col blanc, madame Isabelle Provost-Pigeon représentant les cols bleus et monsieur Maxime Salois représentant de l'employeur.

ADOPTÉ

2025-08-168 6.3. APPUI: DÉNONCIATION AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC EN LIEN AVEC L'ABSENCE D'AJUSTEMENT FINANCIER DE CERTAINS PROGRAMMES DESTINÉS AUX MUNICIPALITÉS

ATTENDU QUE plusieurs programmes du Gouvernement destinés aux municipalités ne sont pas indexés, malgré la situation économique actuelle;

ATTENDU QUE cela a un impact direct sur l'augmentation importante de la charge fiscale globale des contribuables et sur la capacité financière des municipalités, dont les MRC du Québec, puisque ces dernières doivent composer avec une hausse importante des coûts, pour la réalisation de projets et le maintien des services à la population;

ATTENDU QUE les municipalités sont responsables de faire des budgets équilibrés, lesquels doivent tenir compte de la capacité de payer de leurs citoyens(nes);

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec doit agir afin de régulariser la situation, notamment en rétablissant le financement destiné aux municipalités à un niveau acceptable, compte tenu de la situation économique actuelle;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Lamoureux

APPUYÉ PAR : Madame Annie Dubeau

et résolu unanimement :

DE DEMANDER au Gouvernement du Québec de régulariser le financement des programmes destinés aux municipalités, dont les MRC, notamment en prévoyant un financement adéquat, en tenant compte de l'inflation et des changements qu'elles subissent parfois.

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution au premier ministre du Québec, monsieur François Legault, ainsi qu'à la ministre des Affaires municipales, madame Andrée Laforest, ainsi qu'au député de notre circonscription.

DE TRANSMETTRE également une copie de la présente résolution aux MRC du Québec, de même qu'aux municipalités locales de notre territoire pour appui.

ADOPTÉ

6.4. DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE - SITUATION FINANCIÈRE

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

7. COMMUNICATION ET PROJETS SPÉCIAUX

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9. TRANSPORT ROUTIER

2025-08-169 9.1. DÉNEIGEMENT - SOUMISSION S 25-07-25 - CONTRAT

ATTENDU que les demandes de soumission ont été faites sur SEAO;

ATTENDU que les soumissions reçues seront versées aux archives de la Municipalité;

Soumissionnaires	Prix
Excavations Simon Vincent Inc.	2 139 433,43\$
Entreprises Agritrac Inc.	2 500 965,20\$
Excavation ESM Inc.	2 073 975,40\$

CONSIDÉRANT la recommandation suite à l'analyse des soumissions;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Philippe Tremblay
APPUYÉ PAR : Monsieur Gilles Lamoureux
et résolu unanimement :

DE RETENIR la plus basse soumission conforme soit celle de Excavation ESM Inc. au montant de 2 073 975,40\$ taxes incluses.

ADOPTÉ

2025-08-170 9.2. TRAVAUX SUR CHEMIN DU BARRAGE ET MONTÉE CHICOINE-LAROSE – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOTRE PPA-CE

ATTENDU QUE la Municipalité de Verchères a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle la ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre de l'année civile au cours de laquelle la ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par la ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, la ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'elle a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide accordée de 10 000 \$ tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce au dossier VCJ33972-59025(16)-20250428-007;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Dubeau
APPUYÉE PAR : Monsieur Philippe Tremblay
et résolu unanimement :

D'APPROUVER les dépenses d'un montant de 13 617,45 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉ

10. **HYGIÈNE DU MILIEU**

11. **SANTÉ BIEN-ÊTRE**

12. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

12.1. **DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DES PERMIS ET CERTIFICATS
JUILLET 2025**

Le rapport des permis et certificats émis par le service de l'urbanisme pour le mois de juillet 2025 est déposé.

12.2. **CONSULTATION PUBLIQUE - DÉROGATION MINEURE DM 06-2025 - 423 ROUTE MARIE-VICTORIN**

Le projet est expliqué par le maire et s'en suit la consultation sur cette demande de dérogation mineure.

Les personnes présentes sont invitées à s'exprimer.

2025-08-171 12.3. **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 06-2025 - 423 ROUTE
MARIE-VICTORIN**

À l'immeuble sis au 423 route Marie-Victorin formé du lot 5 217 429 une demande de dérogation est déposée à l'effet de permettre l'implantation d'une thermopompe dans la partie de la cour latérale correspondant à la moitié avant du mur latéral du bâtiment principal au lieu de la moitié arrière du mur latéral du bâtiment principal.

CONSIDÉRANT que l'évaluation de la demande de dérogation est effectuée en fonction des critères prescrits au règlement;

CONSIDÉRANT que la demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme et ne contrevient pas à l'intérêt public;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme en date du 15 juillet 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Philippe Tremblay
APPUYÉ PAR : Monsieur Gilles Lamoureux
et résolu unanimement :

D'AUTORISER la dérogation DM 06-2025 telle que déposée, afin de permettre l'implantation d'une thermopompe dans la partie de la cour latérale correspondant à la moitié avant du mur latéral du bâtiment principal, conditionnellement à camoufler ladite installation avec un écran de végétation.

ADOPTÉ

2025-08-172 12.4. **PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN
PATRIMOINE IMMOBILIER (PSMMPI)**

CONSIDÉRANT le Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI) mis en place par le ministère de la Culture et des Communications du Québec en décembre 2019 ;

CONSIDÉRANT que ce programme vise à soutenir les municipalités régionales de comté (MRC) et les municipalités pour qu'elles puissent contribuer davantage à la connaissance, à la protection, à la mise en valeur et à la transmission du patrimoine culturel immobilier ;

CONSIDÉRANT que l'ancienne caserne de pompier et le presbytère de Verchères sont situés dans un site patrimonial cité en 2011 ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Verchères désire procéder à des travaux de restauration patrimoniale de l'ancienne caserne de pompier et du presbytère de Verchères ;

CONSIDÉRANT que l'ancienne caserne de pompier et le presbytère de Verchères sont admissibles au volet 1b du PSMMPI pour 50 % des interventions admissibles ;

CONSIDÉRANT que la production de deux carnets de santé pour lesdits bâtiments non résidentiels est une intervention admissible au volet 1b et s'élève au montant de 26090,00\$ taxes non incluses ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Dubeau

APPUYÉE PAR : Monsieur Gilles Lamoureux
et résolu unanimement :

DE DEMANDER à la MRC de Marguerite-D'Youville, l'autorisation de faire produire deux carnets de santé pour lesdits bâtiments non résidentiels en vertu du volet 1b du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier;

DE DEMANDER également à la MRC de Marguerite-D'Youville sa participation financière à hauteur de 50% pour les coûts desdits carnets, en vue de la préparation des travaux de restauration patrimoniale de l'ancienne caserne de pompier et du presbytère de Verchères.

ADOPTÉ

13. LOISIRS, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE

2025-08-173 13.1. RESSOURCES HUMAINES - EMBAUCHE PRÉPOSÉE AUX LOISIRS - REMPLACEMENT TEMPORAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Philippe Tremblay

APPUYÉ PAR : Madame Annie Dubeau
et résolu unanimement :

D'ENTÉRINER l'embauche de madame Cynthia Therrien en remplacement temporaire au poste de préposée aux loisirs. Les conditions d'emploi sont selon la convention collective en vigueur. L'emploi a débuté le 8 juillet 2025.

ADOPTÉ

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.

2025-08-174 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20h20.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Dubeau

APPUYÉE PAR : Monsieur Gilles Lamoureux
et résolu unanimement :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ

Je, Alexandre Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**M. Alexandre Bélisle,
Maire**

**Me Jean-Marc Simard,
Directeur des affaires juridiques et
greffier-trésorier**

Je, Jean-Marc Simard, Directeur des affaires juridiques et greffier-trésorier, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Me Jean-Marc Simard,
Directeur des affaires juridiques et
greffier-trésorier



#CH	DATE	FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
C2509707	2025-07-01	RUES PRINCIPALES DE VERCHÈRES	SUBVENTION 2025-JUILLET À OCTOBRE	17 375.00 \$
C2509708	2025-07-01	L.D.G.	3E VERS.COUPÉ & ENTRETIEN GAZON 2025	5 869.47 \$
C2509709	2025-05-02	SERVICE DE PLOMBERIE PHILAUDACE INC.	PROJET COMPTEURS D'EAU # 45-#46-#47- #48-#49	2 018.56 \$
C2509710	2025-07-01	RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RSL	2E VERSEMENT - QUOTE-PART 2025	351 728.75 \$
C2509737	2025-06-06	ASSA ABLOY CANADA INC. T56291	INSPECTION SEMI-ANNUELLE- PORTE AUTOMATIQUE- BIBLIOTHÈQUE	393.28 \$
C2509738	2025-06-06	VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.	TP-ELECTRODES POUR SONDE DE CHLORE	1 135.82 \$
C2509739	2025-07-05	DÉCODE LE CODE	ANIMATION BILBO AUTOS TAMPONNEUSES	597.87 \$
C2509740	2025-06-04	KAMÉLÉON PRODUCTIONS	CAPTATION SÉANCE DU CONSEIL DU 2 JUIN	747.34 \$
C2509741	2025-06-06	RESSORTS RIVE-SUD LTÉE	SSI-RÉPARATION VÉHICULE	3 024.23 \$
C2509742	2025-06-06	16777864 CANADA INC.	TP-FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE-RÉTRO EXCAVATRICE- SEMAINE DU 26 MAI	5 185.37 \$
C2509743	2025-05-31	ALEXANDRE BÉLISLE	HÉBERGEMENT,REPAS -CONGRÈS UMQ	649.08 \$
C2509744	2025-07-03	TECHNOLOGIES BIONEST INC.	VISITES D'ENTRETIEN UV	689.18 \$
C2509745	2025-06-30	MOHCINE EL ASSAL	DÉPLACEMENT - FORUM 2025 DE LA TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE HAUT-SAINT-LAURENT ET DÉPLACEMENT COUR SUPÉRIEURE SOREL-TRACY	29.87 \$
C2509746	2025-06-19	PRODUCTIONS HUGUES POMERLEAU INC.	ACOMPTE SPECTACLE DE NOËL 2025	934.17 \$
C2509747	2025-06-29	EVE GEOFFRION	ACHAT CHLORE POUR PISCINE MUNICIPALE	275.84 \$
C2509748	2025-06-09	COPICOM INC.	FRAIS DE COPIE MAIRIE-MARS À JUIN	1 107.03 \$
C2509749	2025-06-12	DÉCHI-TECH MOBILE	ADM.- DESTRUCTION 75 BTE ARCHIVES	767.46 \$
C2509750	2025-06-12	EMCO CORPORATION	TP-PIÈCES POUR RÉPARATION TUYAUTERIE -PISCINE MUNICIPALE	436.87 \$
C2509751	2025-06-17	GESTION PARASITAIRE - GPS	TP-TRAITEMENTS BÂTIMENTS MUNICIPAUX	2 148.89 \$
C2509752	2025-06-18	LOCATION & CONSTRUCTION. JACQUES FRÉCHETTE INC.	TP-LOCATION ROULOTTE JUIN 2025	431.16 \$
C2509753	2025-06-09	LOCATION CONTRECOEUR 2007 INC.	SSI-RÉPARATION OUTILS	410.80 \$
C2509754	2025-06-06	MACPEK INC.	SSI-PIÈCES ET HUILE	374.85 \$
C2509755	2025-06-10	P.L.T.M.A. INC.	TP- RÉPARATION ÉQUIPEMENT	873.81 \$
C2509756	2025-06-12	SÉCURITÉ MASKA 1982 INC.	SSI-RECHARGES CYLINDRE AIR COMPRIMÉ	212.13 \$
C2509757	2025-06-11	SSM - SERVICE SOUS-MARIN	TP-INSPECTION ET NETTOYAGE Puits D'EAU BRUTE 2025	4 061.83 \$
C2509759	2025-06-27	POSTES CANADA	DISTRIBUTION PROGRAMMATION-FÊTE NATIONALE	403.97 \$
C2509760	2025-06-10	UBA INC.	TP-CHLORE POUR USINE DE FILTRATION	3 407.58 \$
C2509761	2025-06-14	RICHARD LEMIEUX	SSI-FORMATION	1 912.03 \$
C2509762	2025-06-10	JEAN-MARC PUSTELNIK	CAMPAGNE WEB ET IMPRIMÉ "À VERCHÈRES ON RALENTIT"	2 800.00 \$
C2509763	2025-07-07	SOCCER VERCHÈRES	INSCRIPTIONS SOCCER	17 823.00 \$
C2509764	2025-06-24	ROSALIE HÉBERT	CONTRAT D'ENGAGEMENT- FÊTE NATIONALE	118.24 \$
C2509765	2025-06-24	CHARLIE ARBOUR	CONTRAT D'ENGAGEMENT- FÊTE NATIONALE	100.05 \$
C2509766	2025-06-24	KARYANNE DAGENAI	CONTRAT D'ENGAGEMENT- FÊTE NATIONALE	163.71 \$
C2509767	2025-06-24	ALEXIS BARABÉ	CONTRAT D'ENGAGEMENT- FÊTE NATIONALE	84.53 \$
C2509768	2025-06-24	WILLIAM PALARDY	CONTRAT D'ENGAGEMENT- FÊTE NATIONALE	112.70 \$
C2509769	2025-06-24	SARAH PLANTE	CONTRAT D'ENGAGEMENT- FÊTE NATIONALE	118.24 \$
C2509770	2025-06-24	WILLIAM PERREAU	CONTRAT D'ENGAGEMENT- FÊTE NATIONALE	112.70 \$
C2509771	2025-06-24	DAVID BÉRUBÉ	CONTRAT D'ENGAGEMENT- FÊTE NATIONALE	84.53 \$
C2509772	2025-06-24	JADE PÉRIGNY	CONTRAT D'ENGAGEMENT- FÊTE NATIONALE	96.60 \$
C2509773	2025-06-24	MARIE-ANGE LEBEL	CONTRAT D'ENGAGEMENT- FÊTE NATIONALE	112.70 \$
C2509774	2025-06-24	FLORENCE COMMERIE	CONTRAT D'ENGAGEMENT- FÊTE NATIONALE	127.33 \$
C2509775	2025-06-24	THOMAS DELHOUGNE	CONTRAT D'ENGAGEMENT- FÊTE NATIONALE	88.55 \$
C2509776	2025-06-24	JULES LAMPON	CONTRAT D'ENGAGEMENT- FÊTE NATIONALE	64.40 \$
C2509777	2025-06-24	MAGALIE ROYAL	CONTRAT D'ENGAGEMENT- FÊTE NATIONALE	112.70 \$
C2509778	2025-06-24	MÉLODY DAGENAI	CONTRAT D'ENGAGEMENT- FÊTE NATIONALE	112.70 \$
C2509779	2025-06-24	BASTIEN MORISSETTE	CONTRAT D'ENGAGEMENT- FÊTE NATIONALE	112.70 \$
C2509780	2025-06-24	MAXIME PLANTE	CONTRAT D'ENGAGEMENT- FÊTE NATIONALE	112.70 \$
C2509781	2025-06-24	YANICK HUET	CONTRAT D'ENGAGEMENT- FÊTE NATIONALE	104.65 \$
C2509782	2025-06-24	ÉLIZABETH GERVAIS	CONTRAT D'ENGAGEMENT- FÊTE NATIONALE	96.60 \$
C2509783	2025-06-24	PHILIP CARRIER	CONTRAT D'ENGAGEMENT- FÊTE NATIONALE	88.55 \$
C2509784	2025-06-24	LIAM BLAIS	CONTRAT D'ENGAGEMENT- FÊTE NATIONALE	96.60 \$
C2509785	2025-06-24	BENJAMIN LAPOINTE	CONTRAT D'ENGAGEMENT- FÊTE NATIONALE	96.60 \$
C2509786	2025-06-24	DEREK MORIN	CONTRAT D'ENGAGEMENT- FÊTE NATIONALE	104.65 \$
C2509787	2025-06-24	ANNE-FRÉDÉRIQUE NOLET	CONTRAT D'ENGAGEMENT- FÊTE NATIONALE	112.70 \$
C2509788	2025-06-24	JOAQUIN VERGARA ANGELES	CONTRAT D'ENGAGEMENT- FÊTE NATIONALE	96.60 \$
C2509789	2025-06-13	ANTONIO MOREAU SPORT (1984) LTÉE	TP-VÊTEMENTS	150.39 \$
C2509790	2025-06-16	ASS. DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QC	INSCRIPTION RENDEZ-VOUS DES BIBLIOTHÈQUES	470.00 \$
C2509791	2025-07-01	CANADIEN NATIONAL	ENTENTE ENTRETIEN-MONTÉE CHICOUTIM-LAROSE-JUILLET À SEPTEMBRE 2025	1 096.50 \$
C2509792	2025-06-03	COMPTOIR RICHELIEU INC.	TP-ACHAT FLEURS - SAISON 2025	9 712.56 \$
C2509793	2025-06-10	RENÉ THOMAS INC.	TP-ÉQUIPEMENT POUR RÉPARATION QUAI	6.83 \$
C2509794	2025-06-01	9211-0543 QUÉBEC INC. (ESSO)	ESSENCE JUIN 2025	3 793.75 \$



#CH	DATE	FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
C2509796	2025-07-24	PAULE ST-CERNY	1ER VERSEMENT-MÉNAGE ET ENTRETIEN ÉTÉ 2025-36 DALPÉ	490.00 \$
C2509797	2025-06-04	ADDÉNERGIE TECHNOLOGIES INC.	RENOUVELLEMENT 2025-2028-BORNES DE RECHARGE	1 300.07 \$
C2509798	2025-05-08	SÉCUR-ICARE / ALARME SL	INSPECTION ANNUELLE 2025-SYSTÈME ALARME À LA CASERNE ET AU PRESBYTÈRE	1 332.30 \$
C2509799	2025-02-15	METRO RICHELIEU INC/VERCHÈRES	DIVERS POUR FÊTE DES BÉNÉVOLES ET JOURNÉE DE CONSULTATION POUR POLITIQUE MADA	1 341.25 \$
C2509800	2025-02-11	SOLUTION G. PAQUETTE	1ER VERSEMENT 2025-CONTRÔLE DES CASTORS ET INSPECTIONS DES COURS D'EAU	2 471.96 \$
C2509801	2025-05-06	KAMÉLÉON PRODUCTIONS	CAPTATION SÉANCE DU CONSEIL DU 5 MAI	747.34 \$
C2509802	2025-07-01	CAROLE DULUDE (PETITE-CAISSE)	GLACE, LAIT, CASQUE VÉLO (INSPECTION PISCINE), REMB. CITOYEN PERMIS, CADEAU PROMPT RÉTABLISSEMENT.	93.65 \$
L2500424	2025-07-01	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	LOCATION IMMEUBLE JUILLET 2025	17 305.82 \$
L2500425	2025-07-01	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	ENTENTE MÉNAGE JUILLET 2025	689.85 \$
L2500426	2025-05-07	PG SOLUTIONS INC.	ACCÈS TERRITOIRE-JUILLET À SEPTEMBRE 2025	8 144.57 \$
L2500427	2025-06-02	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	SAUVEGARDE ET SÉCURITÉ INFORMATIQUE- JUIN 2025	1 570.04 \$
L2500428	2025-06-13	VIDÉOTRON-USINE DE FILTRATION	INTERNET ET TÉLÉPHONIE	128.07 \$
L2500429	2025-06-13	VIDÉOTRON-USINE ÉPURATION	INTERNET ET TÉLÉPHONIE	95.65 \$
L2500430	2025-06-13	VIDÉOTRON-CHALET PASSE-PARTOUT	TÉLÉDISTRIBUTION, INTERNET ET TÉLÉPHONIE	124.61 \$
L2500431	2025-06-13	VIDÉOTRON-MAIRIE	TÉLÉDISTRIBUTION, TÉLÉPHONIE, INTERNET ET IP STATIQUE	898.91 \$
L2500432	2025-06-10	TELUS COMMUNICATIONS INC.	TÉLÉPHONIE JUIN 2025	666.30 \$
L2500433	2025-06-30	MATHILDE COMMERIE	REQUALIFICATION SAUVETEUR NATIONAL	130.00 \$
L2500434	2025-06-30	CAMILLE BRAULT	REQUALIFICATION SAUVETEUR NATIONAL	150.00 \$
L2500435	2025-07-03	MARIE-JOSÉE FRIGON	1ER VERSEMENT-GESTION DU MARCHÉ PUBLIC 2025	925.00 \$
L2500436	2025-07-03	KARYANNE DAGENAIS	1ER VERSEMENT-SURVEILLANCE PICKLEBALL SESSION ÉTÉ 2025	56.79 \$
L2500437	2025-06-20	VIDÉOTRON-GARAGE MUNICIPAL	INTERNET ET TÉLÉPHONIE	99.33 \$
L2500438	2025-07-01	PAGENET DU CANADA INC.	SSI-TÉLÉAVERTISSEURS - JUILLET 2025	55.93 \$
L2500440	2025-07-02	PAYSAFE / NETBANK	FRAIS MENSUELS- DÉBIT PAYSAFE	6.21 \$
L2500441	2025-07-02	PAYSAFE / NETBANK	FRAIS MENSUELS PAYSAFE	53.98 \$
L2500442	2025-07-02	PAYSAFE / NETBANK	REMBOURSEMENT D' ACTIVITÉS ANNULÉES	166.90 \$
L2500443	2025-06-01	ADOBE *CREATIVE CLOUD	TOUT CREATIVE CLOUD	135.66 \$
L2500444	2025-06-02	REGISTRE FONCIER QC	AVIS DE MUTATION	108.00 \$
L2500445	2025-06-16	IT CLOUD SOLUTIONS	EXCHANGE ONLINE 7 UTILISATEURS ET MICROSOFT - 24 UTILISATEURS	540.50 \$
L2500446	2025-06-19	SPOTIFY	PREMIUM FAMILLE	24.13 \$
L2500447	2025-07-02	GLOBAL PAYMENT DIRECT INC-LOISIRS	FRAIS MENSUELS TERMINAL LOISIRS	57.49 \$
L2500448	2025-07-02	GLOBAL PAYMENTS DIRECT INC.	FRAIS MENSUELS TERMINAL MAIRIE	43.34 \$
L2500449	2025-07-02	GLOBAL PAYMENTS DIRECTS INC.-PERMIS	FRAIS MENSUELS-PERMIS EN LIGNE	41.01 \$
L2500450	2025-07-02	ACCEO TRANSPHERE	FRAIS TRANSACTION-PERMIS EN LIGNE	10.16 \$
L2500451	2025-06-09	VILLE DE CONTRECOEUR	TRAITEMENT EAU POTABLE ET EAUX USÉES JUIN 2025 / ENTENTE SSI INTERMUNICIPALE 2 DE 3 / SSI VENTE AIR COMPRIMÉ DU 15 MARS / SSI- ENTRAIDE DU 2025-05-09	46 223.28 \$
L2500452	2025-07-10	KARYANNE DAGENAIS	2E VERSEMENT-SURVEILLANCE PICKLEBALL SESSION ÉTÉ 2025	56.79 \$
L2500453	2025-06-30	MINISTÈRE DU REVENU QUÉBEC (DAS)	REMISE DAS 16 AU 30 JUIN 2025	47 679.62 \$
L2500454	2025-06-20	HYDRO-QC-LUMIÈRE QUAI MADELEINE	ÉLECTRICITÉ	64.77 \$
L2500455	2025-06-20	HYDRO-QC-PARC 581 MARIE-VICTORIN	ÉLECTRICITÉ	304.81 \$
L2500456	2025-06-20	HYDRO-QC-STATION ST-LAURENT	ÉLECTRICITÉ	99.14 \$
L2500457	2025-06-20	HYDRO-QC-PARC RUE ST-ÉTIENNE	ÉLECTRICITÉ	47.08 \$
L2500458	2025-06-20	HYDRO-QC-MAIRIE	ÉLECTRICITÉ	1 095.86 \$
L2500459	2025-06-20	HYDRO-QC-PANNEAU NUMÉRIQUE DUVERNAY	ÉLECTRICITÉ	167.16 \$
L2500460	2025-06-20	HYDRO-QC-21 RUE ST-PASCAL	ÉLECTRICITÉ	44.58 \$
L2500461	2025-06-20	HYDRO-QC-MOULIN	ÉLECTRICITÉ	52.26 \$
L2500462	2025-06-23	HYDRO-QC-PRESBYTÈRE	ÉLECTRICITÉ	325.54 \$
L2500463	2025-06-23	HYDRO-QC-STATION TERRES-NOIRES	ÉLECTRICITÉ	129.35 \$
L2500464	2025-06-19	BELL CANADA	TÉLÉPHONIE MAISON DES JEUNES - JUIN 2025	188.40 \$
L2500465	2025-06-30	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	REMISE RSS -JUIN 2025	16 126.83 \$
L2500466	2025-06-30	FONDS SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QC	REMISE FTQ -JUIN 2025	1 284.60 \$
L2500467	2025-07-01	INFO PAGE INC.	SSI-SERVICE RÉPARTITION DES APPELS D'URGENCE	138.14 \$
L2500468	2025-06-30	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE DAS 1ER AU 30 JUIN 2025	24 490.63 \$
L2500469	2025-07-01	BENEVA (SSQ - GROUPE FINANCIER)	ASSURANCES COLLECTIVES-JUILLET 2025	16 166.50 \$
L2500470	2025-06-30	SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE	REMISE COTISATIONS SYNDICALES-JUIN 2025	1 490.02 \$
L2500471	2025-04-15	COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL	QUOTE-PART DÉFINITIVE 2025	64 449.00 \$
L2500472	2025-06-30	HYDRO-QC-ÉCLAIRAGE PUBLIC	ÉLECTRICITÉ	1 192.53 \$
L2500473	2025-06-25	HYDRO-QC-STATION STE-FAMILLE	ÉLECTRICITÉ	2 606.84 \$
L2500474	2025-06-25	HYDRO-QC-USINE DE FILTRATION	ÉLECTRICITÉ	5 223.38 \$



#CH	DATE	FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
L2500475	2025-06-25	HYDRO-QC-USINE ÉPURATION	ÉLECTRICITÉ	10 525.64 \$
L2500476	2025-06-25	HYDRO-QC-GARAGE MUNICIPAL	ÉLECTRICITÉ	412.79 \$
L2500477	2025-06-25	HYDRO-QC-CASERNE SSI	ÉLECTRICITÉ	621.34 \$
L2500478	2025-06-26	HYDRO-QC-PARC BALLE 581 M-V	ÉLECTRICITÉ	767.72 \$
L2500479	2025-06-26	HYDRO-QC-VIEILLE CASERNE	ÉLECTRICITÉ	246.77 \$
L2500480	2025-06-26	HYDRO-QC-PATINOIRE ET PISCINE	ÉLECTRICITÉ	589.44 \$
L2500481	2025-07-17	KARYANNE DAGENAI	3E VERSEMENT-SURVEILLANCE PICKLEBALL SESSION ÉTÉ 2025	56.79 \$
L2500482	2025-06-19	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	HONORAIRES PROFESSIONNELS-TENUE À JOUR DU RÔLE-RÉVISION MARS 2025	33 502.74 \$
L2500483	2025-06-27	VIDÉOTRON-PRESBYTÈRE	INTERNET ET TÉLÉPHONIE	105.08 \$
L2500484	2025-06-27	VIDÉOTRON-STATION STE-FAMILLE	INTERNET ET TÉLÉPHONIE	95.88 \$
L2500485	2025-07-14	STRATÉGIE IMMOBILIÈRE LGP INC	ANALYSE DOSSIER ZONE AGRICOLE	7 415.89 \$
L2500486	2025-07-08	PAYSAFE / NETBANK	INSCRIPTION ET REMBOURSEMENT ACTIVITÉS	29.58 \$
L2500487	2025-06-10	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	1ER VERSEMENT POUR AJUSTEMENT COUR MUNICIPALE ANNÉE 2024 / HONORAIRES D'INGÉNIERIE / LIVRAISON BACS BRUNS / QUOTE-PART 7 DE 12 GESTION MATIÈRES RÉSIDUELLES 2025	61 846.12 \$
L2500488	2025-03-13	ASS. DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC	WEBINAIRE SÉCURITÉ CIVILE / RENOUVELLEMENT 2025-LICENCE MUNYS GREFFE /FORMATION MAMH / WEBINAIRE SUR IA	787.58 \$
L2500489	2025-06-30	DIALOGUE HEALTH TECHNOLOGIE INC.	SSI-ACCÈS PLATEFORME - JUIN 2025	110.00 \$
L2500490	2025-06-30	EUROFINS ENVIRONEX	TP-ANALYSE EAU POTABLE ET RÉCRÉATIVE	2 369.98 \$
L2500491	2025-06-30	FQM SERVICES,COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ	RÔLE EN LIGNE	992.69 \$
L2500492	2025-07-02	HYDRO-QC-LUMIÈRE RG PETIT-COTEAU	ÉLECTRICITÉ	28.37 \$
L2500493	2025-07-03	HYDRO-QC-STATION DUVERNAY	ÉLECTRICITÉ	218.22 \$
L2500494	2025-07-02	HYDRO-QC-STATION FONTAINE	ÉLECTRICITÉ	104.22 \$
L2500495	2025-07-02	HYDRO-QC-ÉCLAIRAGE RUE ANDRÉ-BEAUREGARD	ÉLECTRICITÉ	45.73 \$
L2500496	2025-07-03	HYDRO-QC-POSTE SUPPRESSEUR CALIXA-LAVALLÉE	ÉLECTRICITÉ	1 157.66 \$
L2500497	2025-07-02	HYDRO-QC-PARC LOUIS ST-PIERRE	ÉLECTRICITÉ	52.78 \$
L2500498	2025-07-04	VIDÉOTRON-BIBLIOTHÈQUE	INTERNET	70.08 \$
L2500499	2025-07-04	VIDÉOTRON-CASERNE SSI	TÉLÉDISTRIBUTION,INTERNET,TÉLÉPHONIE ET IP STATIQUE	176.86 \$
L2500500	2025-07-12	KARYANNE DAGENAI	CONTRAT D'ENGAGEMENT - ÉVÉNEMENT SMASH N' SPLASH DU 12 JUILLET 2025	104.60 \$
L2500501	2025-07-12	SARAH PLANTE	CONTRAT D'ENGAGEMENT - ÉVÉNEMENT SMASH N' SPLASH DU 12 JUILLET 2025	104.60 \$
L2500502	2025-07-24	MAIKA DOLBEC-VIENS	1ER VERSEMENT -VOLLEYBALL DÉBUTANT-SESSION ÉTÉ 2025	87.50 \$
L2500503	2025-07-15	MINISTÈRE DU REVENU QUÉBEC (DAS)	DAS 1ER AU 15 JUILLET 2025	15 294.46 \$
L2500504	2025-07-08	VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.	CAPITAL SUR EMPRUNTS	429 000.00 \$
L2500505	2025-07-08	VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.	INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS	9 652.50 \$
L2500506	2025-07-08	VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.	INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS	9 562.50 \$
L2500507	2025-07-08	VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.	INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS	9 558.00 \$
L2500508	2025-07-08	VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.	INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS	9 900.00 \$
L2500509	2025-07-08	VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.	INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS	49 160.00 \$
L2500510	2025-07-16	CAISSE DESJARDINS DES PATRIOTES	INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS	3 022.92 \$
L2500511	2025-06-30	SAMUEL BISSONNETTE	MÉNAGE BLOCS SANITAIRES JUIN	2 248.50 \$
			FRAIS PAYSAFE -FRAIS ADMIN SPORTPLUS - JUILLET 2025	7.38 \$
			SALAIRES NETS- JUILLET 2025	166 265.90 \$
				1 541 638.04 \$
CES MONTANTS INCLUS LES DÉPENSES RÉALISÉES PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE VIA SA DÉLÉGATION DE POUVOIR.				
JE, SOUSSIGNÉ, MAXIME SALOIS, CERTIFIE QU'IL Y A DES CRÉDITS DISPONIBLES POUR COUVRIR LES MONTANTS PRÉCITÉS.				
VERCHÈRES, CE 31 JUILLET 2025				